



SANTÉ, SOLIDARITÉS

## Consultation citoyenne et professionnelle projet d'établissement HIPI 2023 – 2028

L'Hôpital Intercommunal de la Presqu'île, en lien avec l'annonce de validation de son projet de reconstruction, a engagé la démarche d'élaboration de son futur Projet d'Établissement.

*Publié le 09 mai 2023*

Ce document devra constituer la feuille de route de l'établissement pour les 5 ans à venir par la communauté qui y travaille et celle qui bénéficie de ses services. Celui-ci doit porter l'évolution souhaitée par la communauté hospitalière de l'offre de soins pour mieux répondre aux besoins de la population.

Il définit, notamment sur la base du projet médico-soignant, la politique générale de l'établissement.

Il s'inscrit dans la politique de santé publique, mais aussi dans le contexte de coopération dans lequel se trouve l'établissement sur son territoire.

Il constitue une opportunité de rassembler la communauté hospitalière et de faire connaître les projets et innovations de l'établissement.

Afin de construire ce nouveau Projet d'établissement L'Hopital Intercommunal de la Presqu'île souhaite engager une démarche participative visant à recueillir les attentes :

- › Des usagers et des citoyens du territoire
- › Des professionnels de santé de ville
- › Des professionnels de l'HIPI

5 thèmes seront abordés

- › Qualité de l'accueil et prise en charge
- › Communication et image du Centre hospitalier
- › +/- Sentiment d'appartenance à la communauté hospitalière
- › Coopération sur le territoire
- › Développement durable

3 Questionnaires en ligne pour les 3 publics ciblés, je souhaite répondre au questionnaire en ligne, je suis :

- › Un usager, un citoyen du territoire : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/9b1d3dca>
- › Un professionnel de santé de ville : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/1b84b1f7>

Merci de répondre nombreux avant le 22 mai 2023



Ville de

**Guérande**

**HOTEL DE VILLE**

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h